



Projet pédagogique de l'Ecole de Rugby Rugby Club Saint-Lois 2023/2024



Rugby Club Saint-Lois

Rue des ronchettes. Stade de l'Aurore.

B.P 415. 50015 St Lô cedex

02 33 57 11 23 rcsl@sfr.fr

rugby-saintlo.fr

ecolederugby@saintlo-rugby.fr

Date de création du club

- 04 juillet 1966
- Déclaration en préfecture le 25 juillet 1966 sous le N°48
- Publié au JO le 06 août 1966

N° SIRET : 408 257 474 000 18

N° Agrément : 50S17 du 25 août 1966

Code APE : 926 CO

Code NAF : 9312Z

N° FFR : 5112G

SOMMAIRE

I. S'épanouir à l'Ecole de Rugby Saint-Loise	p 4
II. Le contexte	p 6
1) L'histoire	
2) L'environnement	
III. La structure	p 7
1) L'équipement	
2) L'accessibilité	
3) Le fonctionnement	
4) L'employeur	
5) Organigrammes du Comité directeur et de l'Ecole de Rugby	
IV. Le projet Pédagogique par catégorie	p 12
1) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M8	
2) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M10	
3) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M12	
4) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M14	
V. Le fonctionnement de l'Ecole de rugby	p 14
1) Le fonctionnement de l'Ecole de rugby pour les familles	
2) La description d'un entraînement le samedi matin	
3) Le fonctionnement de l'Ecole de rugby pour les éducateurs	
La pharmacie	p 21
Les 5 chartes de l'Ecole de Rugby Saint-Loise	p 22

I. S'épanouir à l'Ecole de Rugby Saint-Loise

Dans sa volonté d'être un acteur engagé auprès du public qu'elle accueille, l'Ecole de rugby saint -loise s'engage à être bienveillante à l'encontre des joueuses et joueurs mais aussi des familles qui adhèrent à l'association

C'est ainsi que, construite sur un socle de bénévoles nombreux et investis, l'Ecole De Rugby Saint-Loise :

- **Est un lieu de vie partagé** par toutes les personnes qui la fréquente et chacun peut, doit avoir la possibilité d'apporter une plus-value éducative, techniques, relationnelle...
- **Est un lieu de vie mixte**
- **Propose un lieu d'accueil convivial**, animé et chaleureux dans le club house.
- **Met en place un transport collectif pour chaque sortie**
- **Est adhérente de Colosse aux pieds d'argile** depuis le 11 novembre 2017 (reportage sur la chaine M6)
 - Intervention de Sébastien Boueilh le samedi 11 novembre 2017 auprès des enfants de chaque catégorie et des parents le matin, des dirigeants et éducateurs l'après midi
 - Informer sur les comportements à risque
 - Sensibiliser sur les bons comportements à avoir face à un comportement déplacé
 - Affichage de notre adhésion dans le club
 - Mise à disposition de flyers d'adhésions de livret d'information
 - Mise en place de codes bien identifiés
 - Plus de bise aux enfants mais instauration du cheik
 - Vigilance devant les vestiaires



- **Propose des animations**
 - Arbre de Noel
 - Animations pendant les matchs sénior le dimanche après midi
 - Vente de gâteaux, vin chaud et panier garni
 - Sortie de fin de saison (juin) : parc de loisirs, plage, Chausey...
 - Barbecue de fin de saison avec tournoi inter générations au moment de l'Assemblée générale (juin)
 - Tournoi des copines et des copains (juin) :
 - Chaque joueuse et joueur invité un pu plusieurs copines et copains à découvrir le rugby, suivi d'un goûter et chaque novice repart avec un ballon de rugby
 - Stage d'Automne ouvert uniquement aux licenciés M10 et M12
 - Rugby le matin
 - Multisports l'après midi
 - Stage de Printemps ouvert uniquement aux licenciés M12 et M14F15
 - Rugby le matin
 - Multisports l'après midi
 - Évènementiel exceptionnel en partenariat avec un sponsor
 - Le 30^{ème} tournoi du Bocage
- **Propose des Animation FFR**
 - Semaine des écoles de rugby (septembre)
- **Propose des Animation Club**
 - Tournoi du Bocage
 - Soirée club
 - Vide grenier dans l'enceinte du stade et sur le terrain
- **Propose de s'identifier au club par la boutique**
 - Equipements sportifs
 - Gamme sportswear
 - Dotation annuelle fournie avec la licence
- **Favorise la participation active** des familles aux différentes actions et manifestations
- **Se projette vers des actions écocitoyennes à la fin de la saison 2023/2024**
 - Mise en place d'une journée stade propre : entraînement le matin, barbecue le midi et l'après-midi : nettoyage du stade
 - Travail de mise en place du tri sélectif avec le syndicat de collecte des déchets de l'Agglomération saint-loise et le Service des Sports de l'agglo qui entretient le stade

II. Le contexte

1) L'Histoire



Créé en 1966 par des jeunes catalans appelés du contingent, casernés à Saint-Lô, et par des fonctionnaires mutés du sud de la France, le RCSL met en place une Ecole de Rugby en septembre 1968. Le rugby s'installa en préfecture et trouve sa place dans la vie associative.

Le club s'installe sur le site actuel du terrain de l'Aurore, rue des Ronchettes, en 1995.

Avec l'évolution des effectifs (150 licenciés en 1996 et 322 en 2015), l'équipement vieillit et devient inadapté. Après d'âpres négociations, un projet d'évolution se concrétise en novembre 2018 avec la livraison du terrain synthétique à la place du terrain annexe. De nouveaux vestiaires, l'éclairage du terrain d'honneur et l'agrandissement du club-house sont prévus.

Le Rugby Club Saint-Lois souhaite changer de titre pour devenir le Rugby Club Saint-Lô Agglo. L'objectif étant de s'identifier à la nouvelle identité territoriale mise en place en 2014.

2) L'Environnement

Club de la préfecture du département de la Manche, le RCSL est situé au centre-est du département. La Manche est un département rural et maritime dont la caractéristique géographique est d'être allongé Nord/Sud et peu large Est/Ouest : Cherbourg/Saint Lo : 60 km ; Saint Lo/Avranches 60km. Les infrastructures de communication ont une orientation dominante Est/Ouest avec les lignes SNCF Granville/Paris et Cherbourg/Paris et les autoroutes Cherbourg/Paris (A13) et Rennes/Caen (A84). Il existe donc des difficultés de circulation dans l'axe Nord/Sud, sens de circulation pour les clubs de rugby du département. Un enclavement qui rend difficile l'organisation des échanges et des rencontres entre clubs manchois.

Le RCSL bénéficie de la proximité du département du Calvados à l'est (6 km) pour attirer une population de pratiquants du Bessin (est) voire du Virois (sud).

Passant d'une communauté de communes à une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2014 puis élargie au 1^{er} janvier 2017 (loi NOTRe), ce nouveau territoire regroupe 63 communes et communes nouvelles pour un bassin de population de 80.000 habitants. Une nouvelle entité territoriale comprise entre le Cotentin au nord, le Coutançais à l'ouest, le Virois au sud et le Bessin à l'est. La nouvelle organisation territoriale mise en place modifie les interlocuteurs du RCSLA. Le transfert des compétences sport, équipements ... de la Ville de Saint-Lô à Saint-Lô Agglomération modifie l'organisation, l'accompagnement technique, financier du club.



Fortement ancré sur son territoire et jouissant d'une image positive en terme de dynamisme associatif (animations dominantes fortes et reconnues : Tournoi du Bocage, Soirée des Années 80, Vide-grenier sur le stade de l'Aurore, Don du sang, actions éducatives), de qualité associative (qualité des installations, de l'accueil...) et de pratique sportive (seul club de rugby de l'Agglo, label FFR), le RCSL bénéficie d'un réseau fort et durable auprès de partenaires convaincus du rôle social et sportif du club sur ce territoire. Pratique confidentielle, le rugby dans le saint-lois jouit d'une image positive mais aussi à l'échelle du département et de la Ligue de Normandie.

C'est dans cet environnement que le club de rugby saint-lois tend à se développer en multipliant les actions de communication, de découverte et d'initiation à la pratique rugbystique.

III. La structure

1) L'équipement

Le stade de l'Aurore, rue des Ronchettes est le stade du RCSL depuis 1995. IL comprend

- 1 terrain d'honneur en herbe (1995)
- 1 terrain synthétique éclairé (2018)
- 1 local technique (2006)
- 4 vestiaires équipes (1995)
- 2 vestiaires arbitre (1995)
- 2 blocs sanitaires (1995)
- 1 tribune face au terrain d'honneur (2000)
- 1 club house (1995)



- 1 club house (1995)
- 1 bureau (1995)
- 2 parkings (1995)

2) L'accessibilité

Le stade de l'Aurore est implanté dans le quartier de l'Aurore, quartier résidentiel à l'est de la ville de Saint-Lô.

Il est desservi par la ligne de bus A dont l'arrêt « Colombes » jouxte le stade. Cette ligne de transport collectif gérée par Saint Lo Agglo traverse d'est en ouest l'agglomération urbaine saint-loise d'Agneaux (Villechien) à Saint-Lô (Agglo 21).

Situé au bord de la rocade ceinturant la ville de Saint-Lô, il est proche de la N175, 4 voies reliant Cherbourg à l'A84 (Rennes/Caen)



3) Le fonctionnement

Association loi 1901, les membres actifs du Rugby Club Saint-Lois se réunissent une fois par an lors de l'assemblée générale ordinaire, instance qui élit un comité directeur. Celui-ci se décline en un bureau et des commissions. Il est déclaré en préfecture et affilié à la Fédération Française de Rugby.

4) L'employeur

Le club est positionné comme potentiel employeur d'un éducateur sportif rugby en Contrat à Durée Indéterminée Temps Plein. Il intervient en milieu scolaire, en accueil de loisirs sur le territoire de l'Agglomération saint-loise. Une commission Formation/Salarié gère, encadre et accompagne le salarié.

5) Organigrammes du comité directeur et de l'Ecole de Rugby



Organigramme du COMITE DIRECTEUR du Rugby Club Saint-Lois 2023/2024

BUREAU

PRESIDENT

GUILLAUME RAULINE

Vice-Président

JEAN LEZAT

Trésorière

STEPHANIE CHATEL

Secrétaire

SOPHIE LEFRERE

**Coordinateur
ECOLE DE RUGBY**

VINCENTFOUCHER

COMMISSIONS

**Commission
ANIMATION**

GUILLAUME RAULINE

**Commission
CLUB-HOUSE**

MICHEL LEBEURIER

**Commission
EMPLOI-FORMATION**

VINCENT FOUCHER

**Commission
SPONSORING-BOUTIQUE**

LUDOVIC AUVRAY

**Commission
COMMUNICATION**

ALEXANDRA ANNE

**Commission
TOURNOI du BOCAGE**

MICHEL LEBEURIER

Organigramme de l'Ecole de Rugby du Rugby Club Saint-Lois 2023/2024

COORDINATEUR ECOLE DE RUGBY

VINCENT FOUCHER

Trésorière

STEPHANIE CHATEL

Secrétaire

SOPHIE LEFRERE

Président

GUILLAUME
RAULINE

Secrétaire

EMMANUELLE FOUCHER
AUDE BIHEL
EMILIE BESNARD
KATYA PAUTY

Accueil / Animation

PASCAL LE FLOCH
JEROME BESNARD
DANIEL BERTRAND
NELLY PIEDAGNEL

ORGANISATION DES CATEGORIES

M8

Référent : Tiffany CRIQUET

Educateurs : Jean-Louis ENGUEHARD/ Pascal GILBERT

M10

Référent : Thomas LEVIONNOIS

Educatrice : Nathalie HAUBERT

M12

Référent : Arnaud CHATEL

Educateurs : Nicolas CHAUVEAU / Erik LEROUX

M14 / F15

Référent : Vincent FOUCHER

Entraîneurs Jeunes : David CORNIERE / Patrick CAMPAIN / Jérôme MAHIER

Accompagnement Technique et Pédagogique et Tutorat

Vincent FOUCHER et Loic VIARD (salarié)

Accompagnement Administratif

Stéphanie CHATEL/ Emmanuelle FOUCHER

COMMISSIONS ASSOCIEES

Commission

TOURNOI du BOCAGE

MICHEL LEBEURIER

Commission

COMMUNICATION

ALEXANDRA ANNE

Commission

SPONSOR BOUTIQUE

Ludovic AUVRAY

Commission CLUB-HOUSE

MICHEL LEBEURIER

IV. Le Projet Pédagogique par catégorie

Préambule

L'idée de ce document est de vous accompagner dans votre pédagogie en fonction de la catégorie encadrée. La finalité de notre action d'éducateur est de faire joueur au ballon, de prendre du plaisir à jouer ensemble à partir d'un jeu porté vers l'offensive, le plaisir d'avancer et de marquer. Accompagnée d'une maîtrise de la règle qui permet d'avoir un temps d'avance.

1) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M8

Construire le joueur individuellement en tant qu'utilisateur (dédrématisation du contact, avancer avec le ballon, arracher, pousser, jouer dans les espaces libres).

Construire le joueur individuellement en tant qu'opposant (plaquer, s'opposer à la poussée, arracher le ballon d'un joueur au sol).

Renforcement du jeu groupé (avancer ou faire avancer dans l'axe profond du terrain, générer de l'avancée, même ballon bloqué) et **développement du jeu déployé court**, être capable de faire une passe à un partenaire démarqué avant d'être pris. Le joueur doit être capable en fin de U8 de jouer un « 2 contre 1 »

Développement de la ligne défensive (1^{er} rideau) avec un plaqueur pour un utilisateur adverse, lors des lancements de jeu (coup d'envoi, après essai, après touche, ...)

Plus précisément

- Jouer avec un ballon, manipuler le ballon le plus souvent possible
- Faire jouer pour marquer des essais plutôt que défendre
- Passer le ballon seulement en cas de besoin par une passe contact avec un joueur proche (passe latérale compliquée)
- Travailler la passe par des jeux et non par un travail de ligne
- Faire jouer les enfants et leur apprendre les règles

Plan de Formation du joueur

https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/04/plan-de-formation-m8_2023.pdf

2) Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M10

Construire le joueur individuellement en tant qu'**utilisateur**

Construire le joueur individuellement en tant qu'**opposant**

Savoir se reconnaître en tant que Porteur de Balle ou joueur en Retard ou joueur en Avance

Les joueurs sont capables d'alterner 2 formes de jeu : le jeu groupé et le jeu déployé.
Volonté de déplacer le ballon vers la largeur du terrain, le plus rapidement possible, avec de la vitesse et de la profondeur

Développement de la stratégie défensive (avec un 1^{er} rideau compact qui monte ensemble et le

3^{ème} rideau avec l'arrière) avec la volonté de faire tomber l'adversaire pour contester au sol

Plan de Formation du joueur

https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/04/plan-de-formation-m10_2023.pdf

3) **Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M12**

Construire le joueur individuellement en tant qu'utilisateur du ballon, construire le joueur individuellement en tant qu'**opposant**.

Savoir se reconnaître en tant que Porteur de Balle ou Joueur en Retard ou Joueur en Avance ou Joueur AXE.

Les joueurs doivent être capables d'alterner 2 formes de jeu : le jeu groupé, le jeu déployé. Le jeu au pied sera abordé en fin de saison.

Développement de la circulation « intelligente » des joueurs (replacement offensif, qui va où ?) et gestion des sorties lentes et rapides.

Développement de l'organisation défensive (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} rideau) avec un plaqueur pour un utilisateur adverse et un gratteur, avec volonté de faire tomber pour contester au sol. Capacité à gagner du terrain et à glisser quand il le faut, savoir défendre en supériorité, égalité ou infériorité numérique. **Initiation aux contre-attaques : 1^{er} rideau et 3^{ème} rideau**

Orienter le joueur vers un poste (AVANT, CHARNIERE ou 3/4) en fonction de ses ressources (mentales, techniques, tactiques et physiques)

Plan de Formation du joueur

https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/04/plan-de-formation-m12_2023.pdf

4) **Le projet pédagogique du Rugby Club Saint-Lois M14**

Construire le joueur individuellement en tant qu'utilisateur (avancer avec le ballon ou faire avancer son partenaire proche, jouer dans les espaces libres, transmettre le ballon, volonté de jouer sans blocages, capacité à conserver le ballon ou le faire vivre, attitudes au contact, habiletés motrices, lecture de jeu, technique individuelle). Construire aussi le joueur individuellement en tant qu'**opposant** (plaquer, s'opposer à la poussée, arracher le ballon d'un joueur au sol).

Savoir se reconnaître en tant que Porteur de Balle (Responsable de l'avancée du ballon) ou **Joueur en Retard** ou **Joueur en Avance** ou **Joueur AXE**.

Les joueurs sont capables d'alterner 3 formes de jeu : le jeu groupé, le jeu déployé et le jeu au pied (pour lui-même ou les autres).

Renforcement de la circulation « intelligente » des joueurs, mise en place des 2 vagues d'attaque (avants devant et 3/4 derrière) et gestion des sorties lentes et rapides avec relances de jeu prédéfinies (voir projet de jeu).

Renforcement de l'organisation défensive (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} rideau) avec un plaqueur pour un utilisateur adverse et un gratteur. Capacité à gagner du terrain et à glisser quand il le faut, savoir défendre en supériorité, égalité ou infériorité numérique. Adopter différentes stratégies défensives. Mise en place de stratégies pour les **contre-attaques 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} rideau**.

Orienter le joueur vers un poste (par ligne) en fonction de ses ressources (mentales, techniques, tactiques et physiques) avec un travail sur le jeu au poste plus précis (conquête, lancements de jeu, lanceur, buteur, ...)

Plan de Formation du joueur

https://api.www.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/04/plan-de-formation-m14_2023.pdf

Accès à la documentation

Site FFR

Jouer au Rugby

Ecole de Rugby

Documents utiles

Plan de formation du joueur

V. Le fonctionnement de l'Ecole de rugby

Préambule

L'Ecole de rugby est un lieu de vie collective où le rôle de chacun est primordial, essentiel au bon fonctionnement de cet espace de vie partagé. Chacun s'y investit bénévolement à hauteur de sa disponibilité pour y vivre un moment convivial autour du rugby dont **la finalité est d'éduquer les jeunes. Le Club-house est LE lieu de vie qui se partage, que chacun s'approprié.**

L'éducateur bénévole qui donne de son temps de loisirs, doit prendre du plaisir

- A vivre son engagement bénévole
- A être avec les joueurs pour leur apprendre les fondamentaux du rugby et la vie de groupe
- A partager ses questions et ses savoirs avec le groupe d'éducateurs
- A respecter le fonctionnement de l'Ecole de Rugby
- A suivre l'engagement suivant : Ponctualité, Assiduité, Pédagogie
- Il est un modèle, un repère pour l'enfant

L'éducateur doit en toute circonstance rester maître de sa personne et s'obliger à trouver des solutions « diplomates » pour toujours avoir un comportement exemplaire en présence des enfants, des parents...et éviter ainsi tout comportement négatif pour lui et l'image qu'il réfère.

Les joueurs de l'Ecole de Rugby doivent prendre du plaisir

- A apprendre à jouer au rugby
- A bien vivre ensemble
- A respecter de toute personne, du matériel et de l'image du club

Le binôme éducateur/joueur représente le club et doit être exemplaire en permanence par son engagement, son attitude, son plaisir à être ensemble et avec les autres.

1) Fonctionnement de l'Ecole de Rugby pour les familles

Horaires des entrainements

Le mercredi soir

- M12 de 17h30 à 19h
- M14 de 17h30 à 19h

Le samedi matin

- M8 et M10 de 10h à 11h30
- M12 et M14 de 10h à 12h

Affichage

Un espace EDR est réservé dans le Club-house, pour l'affichage

- Des chartes signées par le président
- Les chartes fédérales
- Le label
- Le trombinoscope des éducateurs
- L'adhésion à « colosses aux pieds d'argile »
- Toute info importante
- Facebook EDR

Secrétariat

Les bénévoles sont présents pour assurer les inscriptions administratives le samedi matin de 9h45 à 12h30 du 1^{er} samedi de septembre jusqu'au premier samedi des vacances d'automne.

Le dossier d'inscription est remis à chaque famille : organigramme, trombinoscope EDR, coordonnées des référents de catégorie, tarifs, flyer du club...

Règlement financier de la licence

Le règlement financier de la licence Ecole de rugby se fait sous 3 formes : espèce, chèque et carte bleue.

Le club adhère aux dispositifs :

Carte Kiosk (Saint-Lô Agglo : 3*9€),

Spot 50 (Conseil départemental de la Manche : 15€)

Carte Atout (Conseil régional : 30€)

Chèque Vacances

Coupon Sport

Bons CAF et MSA

Pass Sport (50€)

Remise exceptionnelle COVID par le club 30€ pour les licenciés 2020/2021

Réduction du club de 50 € par joueur ayant participé au stage Grand large de juillet 2021 sur la licence 2021/2022

Réduction de 20€ à la 3^{ème} licence de la même famille

Le secrétariat fournit sur demande une facture justifiant le règlement financier pour une aide complémentaire. Un étalement du règlement financier est tout à fait possible.

Transport

Tous les déplacements de l'école de Rugby à l'occasion des tournois, plateaux, ateliers FFR, sortie de fin de saison... se font en autocar. Le rendez-vous de départ et de retour se font au club house du stade de l'aurore. Les parents sont les bienvenus pour accompagner les équipes, en fonction des places disponibles. Ce transport est compris dans le prix de la licence et n'engendre aucun supplément au cours de la saison.

Labellisation

Validée en 2010, reconduite pour 2016 / 2020 le 04 juillet 2016 et validée en septembre 2016, elle est reconduite validée en juillet 2020.

Elle est le garant qualitatif de notre proposition d'activité sportive par l'outil rugby :

- Qualité de l'encadrement : formation fédérale
- Qualité et quantité du matériel mis à disposition par le club
- Qualité et quantité des structures d'accueil
- Qualité de l'accueil mis en place pour les joueuses, les joueurs, les familles, les partenaires...

Chartes

Ces 5 chartes sont actualisées chaque saison et signées du président. Elles sont affichées dans le club house dans l'espace Ecole de Rugby et envoyées par mail à chaque famille de licencié Ecole de Rugby

Joueur / Educateur / Dirigeant / Famille / Ethique

Communication EDR

- Par mail
 - o Aux familles + éducateurs
 - o Aux éducateurs : « info EDR »
- Affichage au club
- Facebook
- Pour les référents si vous envoyez un mail aux familles, me mettre en pièce jointe
- Par voie de presse écrite, radio

Boutique

- Equipements sportifs : protège-dents, casque, short, chaussettes...
- Gamme sportswear Kappa

Dotation annuelle

Depuis la saison 2017/2018, l'école de rugby intègre au cout de la licence, une dotation : Short/chaussettes en 2017/2018, survêtement complet en 2018/2019, sweatshirt et gourde en 2019/2020, bonnet et gourde en 2020/2021, coupe-vent et gourde en 2021/2022, sous maillot manches longues et gourde en 2022/2023, sac à dos et gourde en 2023/2024. Cette dotation est également offerte aux éducateurs.

Réunion Familles

Coupler M8/M10 et M12, M14 seul

Expliquer le fonctionnement, les horaires, les déplacements, les plateaux, la météo et ses aléas d'un sport extérieur, le gymnase, le terrain synthétique, le secrétariat, la boutique, le club-house (des volontaires)

- o Présenter les éducateurs
- o Nos attentes de la part des joueurs (politesse, implication assiduité) et des parents (participation, répondre aux mails, entrer dans le club house : lieu de vie et d'échange)
- o Les petits plus du RCSL
 - Prise en charge entrainement et formation
 - Transport gratuit
 - Goûter
 - Qualité de l'encadrement et des structures terrain synthétique
- o Notre communication
 - Mail : envoi le mercredi ou jeudi soir au plus tard, y répondre

- Facebook
- Affichage
- Présence du coordonnateur chaque samedi et mercredi pour saluer, rencontrer, écouter, réguler...

2) Description de l'entraînement du samedi matin pour les familles et les éducateurs

Mise en place

- Arriver à **9h30** pour être en tenue et boire un café
- Pour être prêt à accueillir les familles et les joueurs à **9h45** devant le vestiaire
- 1 ou 2 éducateurs accueillent joueurs et parents, 1 autre va préparer le matériel pour la séance
- **A 10h** vous êtes sur le terrain avec votre groupe

Gestion du groupe pendant la séance

- Cadrer le groupe avec autorité au départ, assouplir dans un second temps, vous n'êtes les copains, il doit y avoir du respect et de la distance
- Ne pas hésiter à solliciter des parents qui assistent à la séance, pour faire les lacets, emmener aux toilettes, pour ranger le matériel, pour vous aider pendant un exercice

Fin de la séance

- Arrêter la séance à **11h15 ou 11h45** pour évaluer et faire le point sur la séance : ce qu'ils en pensent, ce qu'ils ont aimé, pas aimé = retour au calme
- Ranger le matériel avec le groupe
- Rentrer aux vestiaires tous ensemble, dans le calme
- Passer les infos au groupe et aux familles.
- Ne pas hésiter à aller à la rencontre des parents pour faire un point sur le comportement de l'enfant : encourager, alerter sur tel ou tel comportement.
- Rôle important de communication avec les familles des plus jeunes. A vous de vous organiser : qui fait quoi ? se répartir les rôles. Ne jamais laisser les plus jeunes sans surveillance.

Les éducateurs

- **Pendant la séance**, laisser l'éducateur qui anime parler, ne pas l'interrompre ni le contre dire. Il faut se mettre d'accord avant ou après la séance mais **JAMAIS** devant les joueurs
- **la séance doit être préparée et partagée** avant l'entraînement
- Adapter votre vocabulaire
- Pour leur parler, se mettre à leur hauteur
- Les faire ramasser le matériel, tout le monde repart ensemble,
- Aucun enfant **ne rentre dans le local technique en M8 et M10**
- Ils doivent dire bonjour à tout le monde
- Chacun enfant et chaque adulte doit donner une bonne image de soi et du club donc bien se tenir
- Ne laisser aucun enfant sur le parking, seul : le faire venir au club-house
- Si les parents sont en retard : les faire venir au club-house pour chercher leur enfant

Passer les consignes

- Ne pas parler à plusieurs adultes en même temps
- Attendre le silence pour une bonne écoute du groupe. A toi de trouver une astuce, un signal pour attirer leur attention
- Ton message doit être clair, simple, précis, concis et surtout ADAPTE à l'âge du groupe
- Pour leur parler, se mettre à leur hauteur
- Avoir préparé le message à passer

3) Fonctionnement de l'Ecole de Rugby pour les éducateurs

Pour se positionner comme éducateur : rechercher un équilibre entre

- Compétences à éduquer, à entraîner
- Affinités entre les personnes
- Capacité à préparer ses séances et situation d'apprentissage
- Capacité à proposer un cadre structurant et structuré aux jeunes et aux familles : ponctualité, autorité, rigueur, animation
- Partager, échanger

Notre responsabilité d'encadrant

- Commence avec les horaires de prise en charge et de fin d'activité communiqués aux familles
- Elle est totale sur tout ce temps RUGBY : pratique, transport

Rôle de l'Educateur

Tout ce que vous utilisez au club appartient au club mais surtout nous en sommes tous responsables donc ayez un œil vigilant et bien veillant sur le matériel de votre catégorie bien sûr mais aussi à tout le reste : plus nous montrerons l'exemple plus les joueurs, les parents nous suivront dans cette exemplarité (matériel, lumière du vestiaire, comportement...)

Il est important de penser à ranger le matériel de sa catégorie dans le placard et le fermer à clé

- Votre exemplarité pendant tout le temps d'accueil des jeunes est primordiale (vocabulaire, esprit sportif, responsabilité...) : **Ponctualité, assiduité, pédagogie**
- Fumer avec discrétion à l'écart de l'espace vestiaire et club-house

Chaque équipe d'éducateurs bénéficie

- D'une clé du club house
- D'un badge « vestiaires » (20 € si perdu)
- D'un casier dans le bureau : licences, clés, messages, documents...
- D'un placard dans le local matériel : à vous de gérer le cadenas. S'y trouve : les chasubles, les ballons, les plots, la pharmacie....
- Du local matériel. Penser à le fermer après la dernière séance

La clé du terrain synthétique dans le casier M14. Penser à fermer le portail

Chaque équipe d'éducateurs

- Le référent envoie un mail aux familles en début de semaine (mardi) assez tôt pour que les familles pensent à s'organiser RUGBY (joueur, coup de main des familles). Mettre le coordonnateur en adresse jointe systématiquement pour qu'il puisse répondre à des questions, des interrogations des familles
- L'équipe d'éducateurs, d'entraîneurs doit communiquer en interne pour que tous
 - Connaissent les disponibilités et indisponibilités de chacun
 - Échangent sur les contenus des séances
 - Éviter que le groupe se retrouve sans éducateur
- L'équipe d'éducateurs gère son matériel et sollicite le référent « boutique » pour tout besoin
- L'équipe d'éducateurs a la liberté d'organiser tout projet structurant pour le groupe, pour la vie du club : sortie, actions d'autofinancement...
- Evaluation : Chaque fin de trimestre est le moment de remplir la grille d'évaluation des joueuses et joueurs. Les trois documents sont transmis e fin de saison aux éducateurs de la catégorie suivante pour les licencié(e)s deuxième année

Rôle pédagogique du salarié

Il est à la disposition des bénévoles éducateurs pour tout accompagnement technique et pédagogique en liant avec le coordinateur de l'école de rugby. Il anime les réunions techniques de l'EDR et participe aux animations « grand public ».

Réunion EDR

- Tous les deux mois ou trimestrielle avec tous
 - o Bilan perspectives, projets, animations EDR, manifestations EDR, difficultés de fonctionnement à régler, échanger pour avancer
 - o Toutes les décisions de fonctionnement sont prises en réunion EDR après discussion
- Échanges dès que l'on se croise, par mail, téléphone ...
- Le coordonnateur se fait le relais des bénévoles auprès du comité directeur et inversement
- Un compte-rendu est rédigé et envoyé à tous par le coordonnateur

Bibliothèque

Elle est mise en place

- Liste des ouvrages
- Tableau d'emprunt

Déduction fiscale

Demander au trésorier une attestation en fin d'année civile pour déclarer aux impôts votre engagement bénévole

- Votre cotisation licence
- Vos kilomètres effectués pour entraîner

Formation fédérale

Le Comité directeur, à la demande du coordonnateur, a pris la décision de ne pas inscrire en formation fédérale les bénévoles dès la première année de leur engagement. Il est important que le volontaire trouve sa place et constate son intérêt pour s'engager plus précisément en éprouvant le besoin d'apprendre, de se perfectionner et de s'engager plus par la formation. Elle peut s'effectuer sur 2 saisons. L'attestation de secourisme est obligatoire pour valider la formation

Faire signer par les parents les licences afin de les valider

GESTION DES PLATEAUX et ATELIERS FFR

- Un plateau commence à 14h, un atelier FFR à 13h30
- Convocation des joueurs 15 minutes avant le départ du transport
- Donner Rendez-vous aux joueurs et leurs parents dans le club-house et non sur le parking afin de pouvoir pointer les présents dans le calme
- Respecter les horaires donc être prêts.
- A cette heure de convocation, les éducateurs sont déjà présents, prêts à accueillir les joueurs et familles et répondre aux questions et prendre en charge les joueurs
- Cela implique que tout soit prêt avant cet horaire de convocation : maillots, feuille de match, pharmacie, ballons mais aussi itinéraire, coordonnées du club hôte
- Donc cela implique d'anticiper et de respecter le cadre horaire déterminé, les éducateurs ont valeur d'exemple et d'exemplarité
- Chaque catégorie gère ses maillots de tournoi
 - o Après un tournoi, déposer le sac de maillots dans le local matériel
 - o En fin de semaine le sac avec les maillots propres se retrouve au même endroit donc penser à le ranger dans le club house, un logement est spécifié dans les étagères

Notre spécificité M8 :

Pour toute acte de vie quotidienne (lacets, toilettes, habillage...), nous demandons la présence des parents, les éducateurs étant plutôt présents pour le côté rugby.

Si les parents ne se rendent pas disponibles pour accompagner les éducateurs sur un plateau à domicile et encore plus à l'extérieur : l'engagement de la catégorie peut être remis en question. Nous demandons donc qu'un tiers de parents soient présents

A domicile

- Pointage à l'arrivée des joueurs
- Accueillir les clubs et leur indiquer le vestiaire (affichette apposée sur les portes), leur demander leur effectif réel pour organiser le plateau et gérer le goûter
- Organiser le fonctionnement du plateau de sa catégorie

- Collecter auprès des clubs visiteurs et Fournir la feuille des licenciés et éducateurs remplie et signée par le responsable de la catégorie
- Remplir la feuille de résultats et la déposer dans le casier du Coordonnateur de l'EDR (pour les plateaux)
- Solliciter les parents
 - o Pour noter les résultats (pour les plateaux)
 - o Pour le goûter :
 - Apporter un gâteau « maison »
 - Mettre en place, servir et ranger le goûter

A l'extérieur

- Pointage à l'arrivée des joueurs
- Pointage à la montée dans le bus au départ du stade de l'Aurore
- Pointage à la montée dans le bus au départ du club hôte
- Fournir la feuille des licenciés et éducateurs remplie et signée par le responsable de la catégorie
- Le bus est commandé par le coordonnateur
- Les horaires sont définis pour être présents à 13h30 sur le site du plateau

Maillots

- Au retour d'un tournoi déposer le sac de maillots sales dans le local technique
- Une association vient le lundi les chercher pour les laver
- Le vendredi à chaque catégorie de reprendre le sac de maillots et le ranger dans son placard
- Il est de votre responsabilité de distribuer et récupérer les maillots au cours de chaque plateau

Pour avoir un renseignement sur un club, une info pédagogique...

- Aller sur le Site et sur le Facebook de la **Ligue Régionale de Normandie de Rugby**
- Accéder au site **FFR**
 - o **Onglet « ENTRAINEUR »** sur la barre de recherche tout en haut
 - o **Onglet « JOUER au RUGBY »** au niveau du coq
 - **Ecole de rugby**

VI. La pharmacie

J'ai pris l'initiative de compiler les recommandations trousse terrain FFR et les préconisations du SDJES de la Manche pour les accueils de loisirs pour constituer les pharmacies EDR.

L'organisation pour l'Ecole de rugby est la suivante :

- La pharmacie très complète, reste au stade de l'Aurore et se trouve dans le local de secours avec le brancard
- Une trousse de secours est à la disposition de chaque catégorie, elle est rangée dans chaque placard de chaque catégorie et est emportée à chaque sortie par chaque catégorie

La trousse de secours doit être adaptée **en fonction du nombre de personnes concernées de la catégorie, du milieu environnant** (plateau, tournoi avec nuitée, etc.) et **des activités sportives prévues**. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures, les contusions et les petites plaies.

Y sont insérés un récapitulatif des principaux numéros d'urgence (samu, pompiers, centre antipoison, etc.) ainsi que les coordonnées téléphoniques de l'école de rugby et de ses responsables. Il est important de veiller à la mise à jour de la trousse de 1er secours et de la pharmacie régulièrement en étant vigilant aux dates de péremption. L'utilisation de produits **unidoses** est cruciale afin d'éviter de jeter les flacons entiers lorsque la date de péremption est dépassée. Une prescription médicale nominative est exigée pour administrer un médicament à un mineur. Les produits présents dans la pharmacie et les trousse de secours sont les plus neutres possibles afin d'éviter toute réaction allergique.

Johan Lefevre, ambulancier et infirmier de formation et David Cornière, éducateur, sont en charge de gérer les stocks

- Pansements découpables
- Compresse stériles (10) et non stériles (10) en conditionnement individuel
- 1 flacon d'antiseptique (CHLORHEXIDINE aqueuse en uni dose 5 ml Gilbert 0,5% ou BETADINE)
- 1 rouleau de sparadrap (si possible hypo allergisant)
- Sérum physiologique uni dose 5 ml (nettoyage ou lavage oculaire)
- 1 tube de vaseline
- 1 boîte de pansements hydrostatiques pour saignement de nez (type Coalgan)
- 1 vessie de glace à percuter ou bombe de froid
- Elastoplast : 3cm et 6cm 1 rouleau de chaque
- 2 bandes Velpeau
- 2 paires de gants stériles, 5 paires de gants non stériles
- 1 paire de ciseau à bouts ronds, 1 pince à épiler
- 1 couverture de survie
- Sucre en morceau (emballé)
- 1 sac poubelle
- Gel Hydro-alcoolique
- Masques

En fonction des sorties et tournois

- Crème solaire anti UVA et UVB, indice 50+
- Crochets tire tiques
- Lampe de poche
- Thermomètre médical
- Barres de céréales

Les 5 CHARTES
de L'Ecole de Rugby
Saint-Loise

Ecole de Rugby. Rugby Club Saint-Lois



Charte ETHIQUE

Une charte c'est : des devoirs, des règles de vie à respecter mais aussi des droits.

Adhérer à une charte c'est y souscrire complètement !

Le rôle de la charte ETHIQUE est de lister les devoirs à remplir et l'ensemble des règles qui régissent la conduite de chacun(e) au sein de l'Ecole de rugby.

Toute personne* participant à quelque titre à l'activité RUGBY est dépositaire du respect et de la diffusion de ces valeurs dont le RUGBY est porteur.

Les valeurs du rugby sont : Fraternité / Solidarité / Recherche de l'Effort / Loyauté / Respect / Lutte contre la violence / Convivialité / Tolérance / Envie d'apprendre / Partage.

Les 15 principes fondamentaux du rugby français à respecter et à promouvoir

- 1) Respecter les règles du jeu
- 2) Respecter les arbitres, juges de touche et délégués officiels, partenaires et adversaires, bénévoles
- 3) Adopter un comportement exemplaire en toute circonstance
- 4) Respecter et préserver la santé et l'intégrité physique (et morale) de tout participant
- 5) Faire du rugby un vecteur d'éducation, de développement et de lien social
- 6) Se former tout au long de sa vie d'acteur du rugby
- 7) Gagner mais pas à n'importe quel prix
- 8) Assurer le libre et égal accès de toutes et tous à la pratique du rugby
- 9) Veiller au respect des valeurs fondamentales du rugby et à leur universalité
- 10) Encourager le jeu et promouvoir la responsabilité des femmes dans le rugby
- 11) Garantir l'indépendance fonctionnelle des institutions du rugby
- 12) Garantir le déroulement sincère et équitable des compétitions sportives
- 13) Contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable
- 14) Associer les parents et les spectateurs à l'éthique et à la déontologie du rugby
- 15) Promouvoir l'éthique et la déontologie du rugby avec les partenaires de la discipline

*Joueur(se), entraîneur(e), , éducateur(trice), arbitre, dirigeant(e), parent, supporter(trice), spectateur(trice), sponsor, journaliste.

Ecole de Rugby. Rugby Club Saint-Lois



Charte de la DIRIGEANTE et du DIRIGEANT

Une charte c'est : des devoirs, des règles de vie à respecter mais aussi des droits.

Adhérer à une charte c'est y souscrire complètement !

Le rôle de la Dirigeante / du Dirigeant est d'organiser la vie de l'école de rugby, de « faciliter » la tâche des éducateurs (trices) et entraîneurs jeunes, l'épanouissement des joueurs.

La Dirigeante / le Dirigeant a le droit :

- à la formation et l'information qui lui permettront d'être performant
- à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités,
- au respect des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du club,
- à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques,
- à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole,
- à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables,
- à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie et de son fonctionnement.
- à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club, à la participation à la vie du club dans son ensemble.

La Dirigeante / le Dirigeant a le devoir :

- de se former ou s'informer pour être performant dans les tâches confiées,
- de connaître précisément son rôle et de s'y tenir,
- d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents,
- de respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club,
- d'être le lien entre les parents et les éducateurs,
- de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation, de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe.
- d'accepter les critiques constructives, d'où qu'elles viennent, d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération

Règles de vie à respecter

La Dirigeante / le Dirigeant a le devoir :

- d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises,
- de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous,
- de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards, etc ...
- de mettre en place les moyens d'une bonne communication, de rechercher en permanence le « travail en équipe », d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.

Ecole de Rugby. Rugby Club Saint-Lois



Charte de l'EDUCATRICE et de l'EDUCATEUR

Une charte c'est : des devoirs, des règles de vie à respecter mais aussi des droits.

Adhérer à une charte c'est y souscrire complètement !

Le rôle de l'éducateur (trice) est d'apporter à l'enfant une formation physique et sportive et de lui inculquer les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe ».

L'éducatrice / l'éducateur a le devoir :

- de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants,
- de préparer des contenus de séances en relation avec les objectifs de formation,
- de veiller à la sécurité des joueurs,
- de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en donnant du plaisir,
- de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant la prise d'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entourage,
- d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances,
- d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain,
- d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant

L'éducatrice / l'éducateur doit aussi :

- établir et faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe et les faire respecter,
- être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, Partage, Convivialité, Envie d'apprendre et de Vivre ensemble etc...
- de veiller à donner à TOUS du temps de jeu,
- de positiver tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs,
- d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires etc...

L'éducatrice / l'éducateur a droit :

- à une formation et un recyclage de qualité,
- au respect des enfants, des parents et de l'ensemble des composantes du club,
- à l'appui et l'aide de toutes les autres fonctions contribuant à faciliter sa tâche : administrative, logistique, organisation des plateaux etc...
- à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative,
- à l'aide des parents s'il les sollicite soit pour une activité soit pour un problème avec l'enfant.

Ecole de Rugby. Rugby Club Saint-Lois



Charte de la JEUNE JOUEUSE, du JEUNE JOUEUR

Une charte c'est : des devoirs, des règles de vie à respecter mais aussi des droits.

Adhérer à une charte c'est y souscrire complètement !

L'enfant qui s'inscrit à l'école de rugby du RC Saint Lois nous rejoint pour apprendre, s'entraîner, jouer, privilégier l'intérêt collectif et s'épanouir à travers l'activité rugby. L'école de rugby n'est pas une garderie.

La jeune joueuse / le jeune joueur, a le devoir :

- d'être assidu(e) et ponctuel(le) aux entraînements et aux matchs car c'est la base de tout progrès et en cas d'empêchement de prévenir le référent. Une attitude dilettante perturbe en effet le bon fonctionnement de l'école de rugby et pénalise les autres, l'équipe,
- d'être respectueux (se) des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations,
- d'être appliqué(e) et à l'écoute, de chercher à atteindre son meilleur niveau.

La jeune joueuse / le jeune joueur, doit aussi :

- connaître les règles de vie du groupe et les respecter,
- transmettre à ses parents toutes les informations qui leur sont destinées,
- donner en toute circonstance une bonne image de son club,
- accepter et aider ceux qui auraient des difficultés.

La jeune joueuse / le jeune joueur, a droit :

- à une formation de qualité,
- à un développement en "bonne santé",
- au plaisir du jeu, à son dû de temps de jeu en compétition,
- au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment,
- à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires,
- à l'écoute des éducateurs pour les plus petits, entraîneurs jeunes pour les plus grands et à celle de leurs parents,
- enfin à un rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sortir du droit chemin.

Ecole de Rugby. Rugby Club Saint-Lois



Charte des PARENTS

Une charte c'est : des devoirs, des règles de vie à respecter mais aussi des droits.

Adhérer à une charte c'est y souscrire complètement !

Le rôle des parents est d'accompagner et d'aider le club dans la formation sportive et l'éducation en société de leur enfant.

Les parents ont le devoir :

- d'adhérer au projet sportif et éducatif du club. Affichage sur le panneau de l'EDR au club house ou sur demande auprès du coordonnateur EDR
- de considérer l'école de rugby comme un lieu de formation et de d'éducation,
- **de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif,**
- d'être de bons spectateurs, des supporters exemplaires, pour valoriser l'image du club et aider à porter haut les couleurs Saint-Loises,
- de respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement acceptant que le rugby est un sport de combat, d'engagement, de solidarité,
- **de considérer la compétition comme un « moyen de formation »,**
- de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.

Les parents doivent aussi :

- veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité pour le début des activités, les départs et retours,
- prévenir en cas d'absence limitée à des motifs réels et sérieux,
- d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la vie de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité,
- respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant.

Les parents ont droit :

- à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant,
- à une pratique pour leur enfant, 'en sécurité' sur le terrain et en dehors,
- à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant et de l'équipe à laquelle il appartient. **Facebook de l'EDR : Ecole de Rugby- Rugby Club Saint-Lô Agglo**
- au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club,
- de faire des propositions constructives, de participer, de s'investir occasionnellement ou régulièrement dans la vie du club,
- de nous apporter une aide financière par le biais de leur entreprise ou personnellement (Don exonéré)

